

COMMUNIQUÉ – REHAUSSEMENT SALARIAL

Bonjour chère, cher collègue.

Nous avons eu l'occasion en novembre dernier de rencontrer le Ministre Bolduc, avec qui nous avons eu un bref échange. Nous avons également eu l'opportunité de partager nos préoccupations avec M. André Delorme, directeur de la santé mentale au gouvernement du Québec. Nous avons informé celui-ci de l'importante pénurie de psychologues du réseau de la santé, laquelle est documentée par un document du ministère concernant le portrait de la main d'œuvre dans le secteur des services sociaux.

D'ici 5 ans, il y aura semble-t-il chez les psychologues une perte estimée de 14,4% de l'effectif actuel du réseau. Et d'ici 15 ans, cette proportion atteindrait 45% des effectifs actuels, ce qui s'avère très élevé. La pénurie d'effectifs démontrée par ces chiffres s'avère par ailleurs nettement plus importante que pour les autres professions.

Ces données sont alarmantes et compromettent la réussite du plan d'action en santé mentale, de même que l'accessibilité de nos services pour la population.

Nous estimons que les conditions actuelles du secteur public, tant les conditions salariales que les conditions de travail, sont en bonne partie responsables de cette situation. Nous réitérerons notre demande que les salaires soient au moins concurrentiels aux revenus du secteur privé, afin de favoriser à la fois le recrutement et la rétention des psychologues dans les services publics.

Du côté syndical, nos contacts avec les représentants au dossier du maintien de l'équité salariale nous informent que des démarches sont entreprises pour revendiquer deux rangements, tant pour la formation que pour la complexité de la tâche. L'Association entend d'ailleurs appuyer une démarche de l'APTS à cet effet. Vous en serez informés sous peu. Quant à la contestation de la décision de la Commission de l'Équité salariale, la Commission des relations de travail vient de rendre sa décision dans le dossier des nutritionnistes, statuant qu'elle a compétence pour traiter de ce dossier : il s'agit d'une importante victoire pour la suite des travaux.

Rappelons que notre stratégie vise un ensemble de démarches pour arriver à marquer des points de plusieurs façons, et ainsi obtenir, souhaitons-le, le niveau salarial qui respecte nos compétences.

Charles Roy, président

Pascale Doucet, responsable du Comité du rehaussement salariale